



# Conseil Municipal

---

## Séance du 18 juin 2020

### Compte rendu des décisions

---

Après avoir déclaré ouverte la séance ordinaire du Conseil Municipal à 19H30, Monsieur le Maire, président de la séance, a fait l'appel nominal des conseillers et a constaté que le quorum était atteint.

Etaient présents : Serge MACUDZINSKI, Jean Michel ROBERT, Brigitte SVITEK, Pierre BEGHIN, Latifa HASNI, Michel ROGER, Rosine GRANDIN, Daniel DERNIAME, Annick LEFEZ, Marie Christine FOULET, Jackie CHERFILS, Olivier MASSY, Gérard KOTUSIK, Céline DERACHE, Chahinumsse AZOUZA, Sylvie FERRETE-LOPES, William MAYEUX, Caroline BREBANT, Florian CHABOD, Séverine BERGER, Frédéric DO CABO, Guillaume LEBOURGEOIS, Marion STICH

A été désigné comme secrétaire, qui l'a accepté, Mme Svitek Brigitte

Le procès-verbal de la séance du 26 mai, posé sur table, est approuvé à l'unanimité.  
Monsieur le Maire relit l'ordre du jour qui est approuvé à l'unanimité.

#### Introduction de M. le Maire

Monsieur le Maire souhaite rendre hommage, en ce jour du 18 juin, à la résistance française, il y a 80 ans que le Général De Gaulle a lancé son appel pour résister à la barbarie nazie. Il informe qu'à partir du 23 juin, 60 nouveaux appartements seront livrés au lotissement du Tropic ; il sera nécessaire d'inaugurer la rue principale ; il avait été acté que cette rue serait dénommée du nom du 1<sup>er</sup> adjoint au maire décédé en 2015, Laurent PARENT. Il souhaite également que soit rendu un hommage à Jean Hervé, ancien adjoint décédé durant le confinement suite à une longue maladie. Il nous faudra fixer une date pour cette cérémonie.

Il donne des informations globales sur l'actualité de notre ville dans cette période inquiétante au point de vue économique.

Et salue la réouverture des écoles au 22 juin, à tous les enfants, sans condition de priorité. Il indique que la délinquance s'est poursuivie même pendant le confinement (cambriolages, véhicules brûlés).

Il propose qu'un petit livre « votre commune, son fonctionnement et son rôle » soit offert à chaque jeune pour ses 18 ans ; le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'offrir le petit livre sur la commune à chaque jeune ayant atteint 18 ans en lui rappelant son rôle de citoyen.

Il rappelle la volonté de placer ce nouveau mandat sous le signe de l'humanisme, la solidarité, et du vivre ensemble. Mais aussi d'avancer dans la transparence la plus totale et la volonté d'associer la population à la vie de la ville.

Il indique que le Bureau Municipal, qui est l'exécutif, est composé de 12 élus (y compris le maire) 6 adjoints-tes au maire et 5 conseillers-ères délégués-ées. Le Bureau Municipal, gère les affaires courantes et est chargé de la mise en œuvre des décisions votées par le Conseil Municipal.

#### ↳ **Informations diverses et calendrier : est distribué un dossier avec des informations à tous les élus**

- Recensement des missions en cours dans les services jusqu'au 15 août
- Bilan de distribution des masques dans le cadre du Covid 19 :
- Bilan de l'opération « fête des mères »
- Bilan des attributions des logements dans le cadre de la mise en location des appartements au lotissement du Tropic :
- Bilan de la mise en place des petits ateliers ouverts aux enfants depuis le déconfinement
- Information sur le départ du docteur Rhazouali et installation de l'infirmière Mme Cavé dans le local vacant
- Projet de calendrier des manifestations municipales de septembre 2020 à août 2021. Une fois, finalisé, ce calendrier sera distribué au cours du mois de septembre.
- Sommaire du Flash d'été 2020
- Information sur le remplacement du véhicule du service de la police municipale
- Pré-programme du festival Saint Maximin sur Scène du 13 au 22 novembre (report de la programmation du mois de mars)
- Bilans des activités des services pour l'année 2019

#### ↳ **Avis et décisions**

##### A. Mise en place des fonctions des adjoints-es au maire et conseillers-ères délégués-ées

Monsieur le Maire présente les membres du Bureau Municipal et donne la parole à chacune et chacun pour se présenter et s'il-elle souhaite travailler dans le cadre de sa délégation.

##### B. Désignation des représentants du Conseil Municipal aux divers organismes et commissions diverses

Après une présentation de Monsieur le Maire de l'ensemble des structures, organismes et commissions qui doivent être mises en place et pour lesquelles le Conseil Municipal désigne les représentants, aux organismes, structures et commissions :

###### 1. Commissions communales

- Commission communale « protection de la nature » animateur : **G. KOTUSIK**
- Commission communale « environnement patrimoine » animatrice : **S. FERRETTE-LOPEZ**
- Commission communale de « solidarité » animatrice : **A. LEFEZ**
- Commission communale « démocratie et citoyenneté » animatrice : **C. DERACHE**
- Commission communale « sécurité » animateurs : **S. MACUDZINSKI, O. MASSY, B. SVITEK**
- Commission communale suivi « des conseils consultatifs » animateur : **F. CHABOD**

- Commission communale « vie associative » animatrice : **MC. FOULET**

2. Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

En tant que représentants du Conseil Municipal : **R. GRANDIN, W. MAYEUX, C. DERACHE, A. LEFEZ, B. SVITEK** ; Monsieur le Maire est président de droit.

3. Comité Technique Paritaire :

En tant que président : **S MACUDZINSKI**

Membres titulaires : **JM. ROBERT, L. HASNI, M. ROGER**

Membres suppléants : **A. LEFEZ, MC FOULET J. CHERFILS**

4. Comité D'hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

Membres titulaires : **M. ROGER, L. HASNI, J. CHERFILS**

Membres suppléants : **JM. ROBERT, R. GRANDIN, A. LEFEZ**

5. Commission d'Appel d'Offres (CAO)

En tant que président : **S MACUDZINSKI**

Membres titulaires : **JM ROBERT, M. ROGER, S. BERGER**

Membres suppléants : **D. DERNIAME, L. HASNI, F. DO CABO**

6. Comité National d'Action Sociale (CNAS) (organisme dont la commune est adhérente pour le personnel)

Titulaire : **L. HASNI,**

Suppléant : **P. BEGHIN**

7. Comité d'œuvres Sociales (association gérée par le personnel communal) - COS

Titulaire : **JM ROBERT,**

Suppléant : **L. HASNI**

8. Commission administrative communale des documents d'urbanisme

**S. MACUDZINSKI, B. SVITEK, D. DERNIAME, J. CHERFILS, S. FERRETTE-LOPEZ ; G LEBOURGEOIS**

9. Commission de révision du Plan Local d'Urbanisme

Membres titulaires : **B. SVITEK, J. CHERFILS, G. KOTUSIK, G LEBOURGEOIS**

Membres suppléants : **JM ROBERT, R. GRANDIN, M. ROGER, W. MAYEUX**

10. Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Creillois (SCOT)

Membres titulaires : **S. MACUDZINSKI, B. SVITEK**

Membres suppléants : **J. CHERFILS, W. MAYEUX**

11. Parc Naturel Régional Oise Pays de France (PNR)

Titulaire : **G. KOTUSIK**

Suppléant : **M. STICH**

12. Commission Départementale des sites :

Titulaire : F. CHABOD

Suppléant : F. DO CABO

13. Commission du suivi du centre de stockage des déchets

Titulaire : J. CHERFILS

Suppléant : S. MACUDZINSKI

14. Commission de sécurité des bâtiments (accessibilité et incendie)

B. SVITEK, O. MASSY, J. CHERFILS

15. Etablissement Public Foncier Local de L'Oise (EPFLO)

S. MACUDZINSKI

16. Syndicat Interdépartemental du Sage de la Nonette (SISN)

Membre titulaire : C. BREBANT

Membre suppléant : JM ROBERT

17. Syndicat d'Electricité de l'Oise (SE 60)

Membre titulaire : M. ROGER

Membre suppléant : J. CHERFILS

18. Syndicat Intercommunal d'aménagement et de construction des communes de l'Oise

Membre titulaire : S. MACUDZINSKI

Membre suppléant : B. SVITEK

19. Syndicat Mixte Oise du Très Haut Débit (SMOTHD)

JM ROBERT

20. Société d'Aménagement de l'Oise (SAO)

B. SVITEK

21. ADTO (assistance Départementale pour les territoires de l'Oise)

Membre Titulaire : M. ROGER

Membre Suppléant : J. CHERFILS

22. ADICO (syndicat informatique du département pour certains logiciels utilisés)

Membre titulaire : D. DERNIAME

Membre suppléant : O. MASSY

23. Mission Locale de la Vallée de l'Oise

Membre titulaire : R. GRANDIN

Membre suppléant : C. AZOUZA

24. Syndicat de la base de Loisirs

P. BEGHIN, C. AZOUZA, F. CHABOD

25. Syndicat de la piscine intercommunale

C. AZOUZA, P. BEGHIN, F. CHABOD

26. Syndicat de Restauration Collective (SIRESCO)

Membres titulaires : D. DERNIAME, L. HASNI

Membres suppléants : R. GRANDIN, M. ROGER

27. Conseil de Direction de l'Office de Tourisme de l'ACSO

Titulaire : P. BEGHIN,

Suppléant : W. MAYEUX

28. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à l'ACSO (CLECT)

JM. ROBERT et C. BREBANT

29. Syndicat de copropriété de l'Economat

W. MAYEUX

30. Conseil d'Administration du Lycée Professionnel Laversine

Membres titulaires : C. DERACHE, D. DERNIAME, P. BEGHIN,

Membres suppléants : F. CHABOD, B. SVITEK, J. CHERFILS

31. Conseils d'Ecole

Pour l'école maternelle : S. MACUDZINSKI, D. DERNIAME, R. GRANDIN

Pour l'école primaire : MACUDZINSKI, D. DERNIAME, C. AZOUZA

32. Conseil de Crèche

Membres titulaires : D. DERNIAME, S. FERRETE-LOPEZ

Membres suppléants : F. CHABOD, MC FOULET

33. Commission d'attribution des places en crèche :

Membres titulaires : D. DERNIAME, S. FERRETE-LOPEZ

Membres suppléants : MC FOULET, M. STICH

34. Conseils consultatifs

- Accueil de loisirs :

Membres titulaires : D. DERNIAME, S. FERRETE-LOPEZ

Membres suppléants : P. BEGHIN, G. LEBOURGEOIS

- Point accueil jeunes :

Membres titulaires : C. AZOUZA, S. FERRETE-

Membres suppléants : W. MAYEUX, P. BEGHIN

35. Commission Communale des Impôts Directs

Serge MACUDZINSKI

36. Commission communale de contrôle de la liste Electorale

Conseillers municipaux appartenant à la liste majoritaire : D. DERNIAME, W. MAYEUX, MC FOULET

Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste : S. BERGER, M. STICH

37. Commission d'Attribution des salles communales

JM ROBERT, B. SVITEK, P. BEGHIN, A. LEFEZ, C. DERACHE, F. DO CABO

38. Commission du logement

En tant que président : S MACUDZINSKI

B. SVITEK, R. GRANDIN, A. LEFEZ, W. MAYEUX, C. AZOUZA, S. FERRETTE-LOPEZ, F. CHABOD, F. DO CABO

39. Comité de rédaction du « Flash »

S. MACUDZINSKI, L. HASNI, P. BEGHIN, D. DERNIAME, W. MAYEUX, F. CHABOD, C. AZOUZA, S. BERGER

40. Office Municipal des jumelages

S. MACUDZINSKI, JM. ROBERT, B. SVITEK, D. DERNIAME, S. FERRETE-LOPEZ, J. CHERFILS

41. Commission de vie Associative

S. MACUDZINSKI, JM. ROBERT, P. BEGHIN, C. AZOUZA, MC FOULET

42. Commission de la Tranquillité Publique

S. MACUDZINSKI, O. MASSY, B. SVITEK

43. Commission d'Attribution des subventions aux associations

JM. ROBERT, C. AZOUZA, G. KOTUSIK, C. BREBANT, R. GRANDIN, C. DERACHE

44. Comité de défense de l'Hôpital Public

S. MACUDZINSKI, C. BREBANT, W. MAYEUX

45. Jury des balcons et jardins fleuris

M. ROGER, J. CHERFILS, A. LEFEZ

C. Budget Primitif communal 2020

**Monsieur le Maire** souligne le contexte toujours difficile pour les communes d'équilibrer les budgets, cela est d'autant plus vrai, dans ce contexte sanitaire qui a sévi pendant deux mois et qui a bloqué l'économie nationale.

- Compte administratif et compte de gestion du budget principal de la commune

**Monsieur le Maire** sort de la salle.

La présidence est confiée au conseil municipal le plus âgé, **M. Pierre BEGHIN**.

Le compte administratif est présenté par **M. ROBERT**, adjoint aux finances : le compte administratif laisse apparaître

- ✓ Un excédent de fonctionnement de + 1.623.082,94 €
- ✓ Un déficit d'investissement de – 323.662,99 €

**Monsieur BEGHIN**, président de séance pour le vote du compte administratif, met au vote le compte administratif pour l'année 2019.

Le Conseil Municipal, à la majorité des présents, approuve le compte administratif 2019 du budget communal.

**Monsieur le Maire**, entre à nouveau dans la salle et reprend la présidence de la séance.

**M. ROBERT** présente le compte de gestion, compte du receveur municipal, qui est l'exact réplique du compte Administratif.

Monsieur le Maire met au vote le compte de gestion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2019 présenté par le receveur municipal.

- Affectation des résultats

La présentation est faite par **M. ROBERT**, adjoint au maire, chargé des finances.

Compte tenu des résultats 2019 et la reprise des résultats antérieurs, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- ✓ décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement soit 1.410.897,03 € afin de couvrir les besoins en financement de la section investissement.
- ✓ Décide de laisser en section de fonctionnement la différence de l'excédent soit 212.185,91 € pour dépenses imprévues (montant non affecté).

- Vote des taux de la fiscalité :

La présentation est faite par M. ROBERT, compte tenu de l'instabilité de la situation économique du pays, et des précisions apportées par la loi de finances 2020 sur la revalorisation des bases de 0,90% et la poursuite de l'exonération du versement de la taxe d'habitation pour un certain nombre d'habitants, les taux de 2019 sont maintenus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents, décide le maintien des taux :

- ✓ Taxe d'habitation : 14,32%
- ✓ Taxe sur le foncier bâti : 20,91%
- ✓ Taxe sur le foncier non bâti : 99,91%

Il est rappelé que les taux de la ville de Saint Maximin sont en deçà de ce qui se pratique dans les autres villes de l'agglomération (pour une partie) et en dessous des taux départementaux et taux moyens nationaux. Monsieur le Maire rappelle également, que sur le montant perçu au titre de la taxe foncière, 80 % des recettes proviennent de la taxe foncière versée par les enseignes de la zone d'activité.

- Présentation du BP primitif 2020

**M. ROBERT**, fait la présentation du budget primitif pour l'année 2020 par section ; l'équilibre général est stable, 1% d'augmentation en fonctionnement et – 5,42% en section d'investissement.

Pour la section de fonctionnement 2020 : équilibre en dépenses et recettes à : 8.663.174 €  
pour la section d'investissement : équilibre en dépenses et recettes à : 3.755.977 €. Soit un total de 12. 419.151 €.

Quelques chiffres sont donnés sur les montants de la fiscalité perçue et sur les montants reçus des attributions de compensation de l'Agglomération Creil Sud Oise.

Les dépenses et recettes pour chaque section sont présentées en détail et il est rappelé que des ajustements dans la préparation du Budget Primitif ont été faits récemment compte de la crise sanitaire (achat de masques, gel et divers produits nécessaires à la mise en place des consignes) les recettes également ont été revues à la baisse, puisque la cantine, l'accueil de loisirs et les ateliers ont été arrêtés pendant plus de deux mois. Il reste encore des incertitudes concernant les conséquences de cette crise sanitaire.

Il est rappelé que la dotation globale de fonctionnement n'est plus versée à la ville depuis 2015, et c'est un réel manque à gagner et d'autre part, la ville continue à participer à la contribution à la dette publique. A été également prévue, une subvention communale plus importante au Centre Communal d'action sociale pour faire face aux difficultés que vont rencontrer certaines familles (chômage partiel, perte d'emploi). A noter également une baisse de la masse salariale, les dépenses sont maîtrisées déjà depuis plusieurs années.

M. ROBERT, précise enfin, qu'un emprunt de 400.000 € est prévu dans le cadre du BP primitif afin de pouvoir finaliser les travaux entamés (l'amélioration de l'espace public au square H. Barbusse et la poursuite des travaux sur le parc du Larris).

Après des questions et un débat ouvert sur cette présentation du Budget primitif 2020, le Conseil Municipal, à la majorité des présents, vote le budget primitif avec la balance décrite.

#### D. Budget annexe du lotissement du Tropic

- ✓ Après une présentation du compte administratif du budget du lotissement du Tropic par M. ROBERT, sous la présidence de M. BEGHIN, Monsieur le Maire étant sortie de la salle, le Conseil Municipal à la majorité, approuve le compte administratif 2019 du budget annexe du lotissement du Tropic.
- ✓ Monsieur le Maire entre à nouveau dans la salle et reprend la présidence de la séance. Après une brève présentation, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuve le compte de gestion de l'année 2019 du budget annexe du lotissement du Tropic présenté par le receveur municipal.
- ✓ Affectation des Résultats : après une présentation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'affectation totale du résultat en section de fonctionnement soit 170.559,02 €.
- ✓ Vote du Budget Primitif 2020 du lotissement du Tropic : le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents, le Budget annexe primitif 2020 du lotissement du Tropic.

#### E. Fixation des indemnités des élus-es :

**M. ROBERT**, adjoint au maire chargé des finances : dans le cadre du renouvellement du Conseil Municipal, de l'élection du maire et des adjoints-tes et la mise en place du Bureau Municipal, il est nécessaire de fixer le montant et la répartition des indemnités versées pour les fonctions de maire, adjoint-te et conseiller-ère délégué-ée. Compte tenu des articles du Code Général des collectivités locales applicables, le montant des indemnités de fonction est fixé en pourcentage du montant correspondant à l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique et varie selon l'importance du mandat et de la population de la collectivité. Le Conseil Municipal, à la majorité,

- ✓ fixe les pourcentages des indemnités de fonction dans l'enveloppe globale calculée pour la strate géographique à laquelle appartient la commune
- ✓ maintient le taux maximal de l'indemnité de fonction de maire à 51,6% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- ✓ répartit l'enveloppe des adjoints-tes et conseillers-ères déléguées de la manière suivante :
  - Adjoint-te au maire : 14,80% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
  - Conseiller-ère délégué-ée : 6% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

F. Numérotation pour les nouvelles constructions (rue des fontaines) et dénomination de rue

Dans le cadre de la future construction rue des Fontaines d'un lotissement de 28 maisons, et de la division d'une parcelle en trois lots, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe la numérotation des ces nouvelles constructions et dénomme la nouvelle voie qui se situera dans le lotissement : Martha DESRUMAUX, ouvrière, résistante durant la seconde guerre mondiale.

G. Rétrocessions de voiries :

Dans le cadre de permis d'aménager, l'un situé au Hameau des Haies et l'autre sur la rue des Fontaines, il est nécessaire de prévoir une rétrocession de voiries à la ville. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide que les voiries concernées seront rétrocédées par les aménageurs à l'euro symbolique.

H. Régularisation du régime indemnitaire du personnel pour certains cadres d'emploi :

Dans le cadre d'une régularisation de la transposition de Régimes Indemnitaires pour certains cadres d'emploi, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la mise en place du régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (dit RIFSEEP) pour les cadres d'emploi suivants : ingénieur territorial, technicien territorial, éducateur de jeunes enfants, infirmier territorial, auxiliaire de puériculture.

I. Subvention exceptionnelle au Lycée Laversine pour la fabrication de visières de protection dans le cadre de la crise sanitaire :

Dans le cadre de la crise du Covid 19, le Lycée Professionnel Laversine, a fait don à la ville d'une quarantaine de visières. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents, décide de verser une subvention exceptionnelle de 200 € pour couvrir les frais de fournitures.

J. Avis de principe pour des échanges de parcelles entre la commune et la BPE Lecieux :

Après une présentation par Monsieur le Maire des propositions d'échanges de parcelles entre la ville et la BPE Lecieux, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide de lancer ces échanges qui se feront à l'euro symbolique.

K. Suppression de deux mois de loyers à la « Pause St Max » dans le cadre du Covid 19

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid 19, la restauration rapide la « Pause St Max » est restée fermée pendant tout le confinement et se retrouve en réelles difficultés. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accorde l'exonération de deux mois de loyer au gérant de la « Pause St Max ».

L. Jobs d'été :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de reconduire le recrutement de jobs d'été sous forme de contrats de 15 jours sur le mois de juillet et mois d'août, il s'agit d'un vrai geste de solidarité. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents, donne son accord pour la reconduction de jobs d'été pour l'année 2020.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est close par M. le Maire à 00H20